L'ECHO de CHARENTILLY

Décembre 2024

Le journal de la commune N°50

UNE ANNEE S'ACHEVE

2025 commence



Nous vous adressons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025. Qu'elle vous apporte bonheur et santé !

L'équipe municipale vous renouvellera ses vœux de vive voix le **dimanche 19 Janvier 2025 à 10h30 salle Madeleine Guillemot.** Venez nombreux afin d'en découvrir un peu plus sur la vie de votre commune, sur les réalisations de l'année écoulée et sur les perspectives à venir. Cette rencontre sera surtout l'occasion d'échanger et, pour les nouveaux arrivants, de faire connaissance avec les élus, les associations, les habitants…

INFORMATIONS COMMUNALES

Présentations



*Un nouveau boulanger, M. Simon HAREAU, a repris **la boulangerie de Charentilly** depuis le 2 Janvier 2025. N'hésitez pas à lui rendre visite, il propose diverses sortes de pains et de succulentes pâtisseries à nous faire déguster.

*Comme précédemment annoncé le recensement de la population aura lieu sur Charentilly du 15 janvier au 15 février. Les 2 **agents recenseurs** sont Mme Audrey LAVEAU et Mme Savine LAMBERT. Merci de leur réserver un bon accueil lors de leur visite.



<= Audrey Laveau

Savine LAMBERT =>



ASSOCIATIONS

A noter



* **La Bibliothèque** proposera les **lectures de Contes** dans ses locaux **le samedi 18 Janvier à 10h**. Rappel : c'est gratuit pour tous les enfants de la commune ! Nous vous rappelons aussi que la bibliothèque, pendant toute la durée des travaux du projet Cœur de Village, se situe au rez de jardin de la salle Madeleine Guillemot, accessible entre-autres en prenant l'escalier sur la gauche de la salle des fêtes.

* Trois associations communales vous informent de la tenue de leur assemblée générale annuelle :

- le **vendredi 17 Janvier à 21h Astrogatines,** salle du Conseil à la Mairie,

- le **mercredi 22 Janvier à 19h30 Les Ateliers Créatifs de la Petite Choisille,** dans leurs locaux (rez de chaussée du Presbytère, à droite de la salle polyvalente), cf flyer joint à cet écho,

- le **samedi 1er février à 14h30 l'Amicale des Combattants de Charentilly**, Salle Madeleine Guillemot.

Venez les rencontrer lors de ces moments sympathiques.

*Pour le projet Cœur de Village, une association devra être créée pour le fonctionnement du **bar asscociatif**. Elle doit l'être bien en amont de l'ouverture de ce lieu convivial. Les personnes intéréssées pour constituer cette association sont conviées par la municipalité à une réunion le **mardi 28 Janvier à 19h30, salle du Conseil à la Mairie.** Ce sera l'occasion de discuter des statuts de l'association et de déterminer les membres du bureau et les membres bénévoles de cette association.

VOIRIE

Travaux



*Comme vous avez pu le constater, la municipalité a été contrainte **d'aménager le chemin qui relie la rue du Persil et la route de la Hardillère**, suite à l'effondrement partiel de celle-ci. Ainsi les engins de plus de 3,5T peuvent circuler (pour livrer du fioul, bois, autres livraisons et véhicules de secours) et permettre aux agriculteurs de poursuivre leur activité. Attention cet aménagement d'environ 900m ne permet pas de se croiser. Un aménagement "refuge" en croix a donc été fait au carrefour Copinière / Noue Guilloche pour permettre aux véhicules de pouvoir se croiser sans faire marche arrière. Ce chemin devient donc une voie partagée. Soyez vigilants et roulez doucement.

* Enedis, via l'entreprise SOBECA, poursuit son **enfouissement de réseau HTA** par la rue des Mailleries et la rue de l'Arche.

* Les travaux de **démolition de la maison des associations** débuteront la 3ème semaine de janvier 2025. La rue du Clos Faroux sera fermée le 14 Janvier à cet endroit, une déviation sera mise en place et le stationnement ne sera pas autorisé exceptionnellement Rue des Ouches afin de permettre le passage des véhicules les plus importants sur ce laps de temps.

***La vitesse** dans notre commune est toujours excessive malgré les priorités à droite, les ralentisseurs ou ilots destinés à faire ralentir. Merci de lever le pied et notamment **aux abords de l'école** (le parking du stade permet de s'y stationner en toute sécurité sans bouchonner devant l'école). Il est d'ailleurs rappelé qu'il est interdit de stationner sur le passage piétons, notre école n'est pas une « école-drive » !

INFORMATIONS GENERALES

Bon à savoir

.

*Informations de **l'Association Relais Emploi Solidarité**:

Vous êtes en démarche de recherche d'emploi ?

Pour s'inscrire à R.E.S, il suffit :

- d'avoir 18 ans
- d'être inscrit, de préférence, à France Travail (Pôle Emploi)

➔ *Inscription sur rendez-vous*

Mail contact@res-stpaterne.fr ☎ 02.47.29.37.12 ou 06.44.10.03.50

POUR LES JEUNES DE 16 A 25 ANS, SORTIS DU SYSTEME SCOLAIRE,

David Fostier, Conseiller Mission Locale, reçoit sur rendez-vous :

- à *l'Espace Pôle Santé et Social Simone Veil* à Ambillou
- à l'association *R.E.S* à St Paterne Racan
- à la Mission Locale à Tours Nord

Mail : david.fostier@laposte.net ☎ 06.62.48.70.19 ou 02.47.29.31.20 (répondeur)

ÉTAT CIVIL

Naissances :

- le 24/11/2024 : Adam BOUCHERF au domicile de Carine PETIT et Belqassim BOUCHERF,

- le 22/12/2024 : Adèle ALBEAU au domicile de Camille LOPEZ et Antoine ALBEAU.

MAIRIE

Horaires & Communications -

Tel : **02 47 56 65 46**
Email : **mairie@charentilly.com**
Site Internet : **www.charentilly.com**
Pages Facebook et Instagram
Mme Le Maire et les Adjoint(e)s
reçoivent en semaine sur rendez-vous.
Horaires d'ouverture au public
Lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi de 8h à 12h
Mercredi : de 8h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi : de 8h à 12h
AGENCE POSTALE :
Lundi de 9h à 12h - Mercredi : de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 17h - Samedi : de 8h30 à 10h30

Feuillet accueil nouveaux arrivants et plan du village disponibles sur le site internet, index « Bouger, sortir et découvrir », 9ème onglet

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 7 Janvier 2025, à 19h salle du Conseil.

Les Procès-Verbaux des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune dès leur validation.